



Nom commercial: Paracetamolum

Numéro de la matière: 066914

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 15.05.12

## **1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Paracetamolum

N°d'article

06691400

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Substance active pharmaceutique

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **2. Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Aquatic Chronic 3	H412

#### **Classification selon les Directives CE**

Classification	Xn, R22
	Xi, R36/38
	R52/53

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Attention

#### **Mentions de danger**

H302

Nocif en cas d'ingestion.

Nom commercial: Paracetamolum

Numéro de la matière: 066914

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 15.05.12

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence

P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321	Traitements spécifiques (voir ... sur cette étiquette).
P330	Rincer la bouche.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

## Symboles de danger



## Nocif

## Phrase(s) de risque

22	Nocif en cas d'ingestion.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Phrase(s) S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
37 Porter des gants appropriés.  
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.  
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

## Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient paracétamol

### 3. Composition/informations sur les composants

## Caractérisation chimique

## substances

## Composants dangereux

## paracetamol

No. CAS  
No. EINECS  
Concentration  
Classification

103-90-2  
203-157-5

Xn, R22  
Xi, R36/38  
R52/53

>= 50 %

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Nom commercial: Paracetamolum

Numéro de la matière: 066914

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 15.05.12

Acute Tox. 4	H302
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Aquatic Chronic 3	H412

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Les symptômes d'intoxication peuvent n'apparaître qu'après quelques heures; une surveillance médicale d'au moins 48 heures est donc indispensable.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eventuellement apport d'oxygène. Chaleur. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Assurer un traitement médical.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Assurer un traitement médical.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde d'azote ( NOx ); Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense. Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. Tenir à l'écart des sources d'ignition. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussières.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Nom commercial: Paracetamolum

Numéro de la matière: 066914

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 15.05.12

En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Eviter le dégagement de poussières. Placer dans des fûts adéquats. Veiller à assurer une aération suffisante. Nettoyer. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

### 6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques. En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration: protection respiratoire. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation de poussières.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Température de stockage recommandée

Valeur	15	-	25	°C
--------	----	---	----	----

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

#### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

#### Classe de stockage VCI

Classe de stockage VCI	11	Des matières solides combustibles
------------------------	----	-----------------------------------

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Protéger la peau en appliquant une pommade. Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

#### Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P1; En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant; Lors d'exposition intensive et prolongée utiliser appareil de protection respiratoire autonome. Masque anti-poussières

#### Protection des mains

Gants en caoutchouc

Gants de protection

Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the



Nom commercial: Paracetamolum

Numéro de la matière: 066914

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 15.05.12

substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

**Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux

**Protection du corps**

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

**9. Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Etat** produit cristallin

**Couleur** blanc

**Odeur** inodore

**pH**

Valeur	5.5			
Température	20	°C		

**Point de fusion**

Valeur	168	à	172	°C
--------	-----	---	-----	----

**Point d'ébullition**

Valeur	501			°C
--------	-----	--	--	----

**Point d'éclair**

Remarque	Non applicable
----------	----------------

**Inflammabilité**

Inflammable.

**Limites des explosibilité**

Limite d'explosivité, inférieure	15		%(V)
Remarque	Non déterminé		

**Pression de vapeur**

Remarque	Non applicable
----------	----------------

**Vapour density**

Remarque	Non applicable
----------	----------------

**Densité**

Valeur	1.293		g/cm <sup>3</sup>
Température	20	°C	

**Hydrosolubilité**

Valeur	14.2		g/l
Température	20	°C	

**Température d'inflammabilité**

Valeur	540		°C
--------	-----	--	----

**Décomposition thermique**

Remarque	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
----------	---

**Viscosité****dynamique****cinématique****9.2. Autres informations**

Nom commercial: Paracetamolum

Numéro de la matière: 066914

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 15.05.12

**Autres données**

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

**10. Stabilité et réactivité****10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.4. Conditions à éviter****Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

**11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	souris		
DL 50	338		mg/kg
Espèces	rat		
DL 50	1944		mg/kg

**corrosion cutanée/irritation cutanée;**

Remarque Aucun données connues.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire;**

Remarque Aucun données connues.

**sensibilisation**

Remarque Aucun données connues.

**12. Informations écologiques****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL50	378		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Remarque	Nocif pour les poissons.		

**Toxicité pour les algues**

Espèces	Scenedesmus subspicatus		
CI50	134		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

**Toxicité pour les bactéries**

Espèces	Photobacterium phosphoreum		
CE50	331		mg/l
Durée d'exposition	5	min	

**12.6. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la

Nom commercial: Paracetamolum

Numéro de la matière: 066914

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 15.05.12

canalisation.

## **13. Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Déchets de résidus**

Code de déchets CEE		Ne pas éliminer avec le déchet domestique
Code de déchets CEE		Ne pas décharger dans les égouts.
Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.		
Code de déchets CEE	07	Déchets des procédés de la chimie organique
Code de déchets CEE	07 05	déchets provenant de la FFDU des produits pharmaceutiques
Code de déchets CEE	07 05 08*	autres résidus de réaction et résidus de distillation

#### **Emballages contaminés**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

## **14. Informations relatives au transport**

### **Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

### **Transport maritime IMDG/GGVSee**

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

### **Transport aérien**

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

## **15. Informations réglementaires**

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

For this substance a chemical safety assessment has not been carried out.

## **16. Autres informations**

#### **R-phrases listed in chapter 3**

22	Nocif en cas d'ingestion.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### **Hazard statements listed in chapter 3**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Informations complémentaires**

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: \*\*\*  
 Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.